



Les avions de guerre turcs bombardent le Sud-Kurdistan

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, l'armée turque a mené des frappes simultanées sur trois zones au Sud-Kurdistan (nord de l'Irak) : la région de Qandil où se trouvent les bases de la guérilla kurde, le camp de réfugiés de Makhmour et la région de Shengal (Sinjar).

Les bombardements menés par une soixantaine d'avions de chasse ont ciblé 81 points au total, y compris des zones d'habitation civiles. L'Etat turc et ses médias tentent de légitimer ces agressions en prétendant qu'elles visent les « terroristes ».

Selon les premières informations, les bombardements ont fait des blessés civils et provoqué des incendies à Makhmour et Shengal. A l'heure actuelle, des avions de reconnaissance volent sur ces deux zones.

Au Nord-Kurdistan, le régime turc use de tous les rouages de la violence étatique pour empêcher le peuple kurde de lutter sur la scène politique. Dans ce contexte, plus de 100 Co-maires kurdes ont été limogés et remplacés par des Préfets et des Sous-préfets ; les dirigeants du Parti démocratique des Peuples (HDP) et ses élus - Députés, Maires, Conseillers municipaux – sont arrêtés et jetés en prison dans le cadre de rafles périodiques.

Les attaques du régime turc ne se limitent pas à cette répression politique massive. La Turquie s'en prend aussi aux autres parties du Kurdistan, en envahissant chaque jour un peu plus le nord de la Syrie et le nord de l'Irak. Elle est encouragée dans ces violations du droit international par le silence de l'ONU, de l'Union européenne, ainsi que des États-Unis, de la Russie et des États de la région. L'objectif de la Turquie est d'occuper durablement ces régions, à l'instar de ce qu'elle a fait à Chypre.

Au Rojava, le régime d'Erdogan s'attaque aux territoires libérés de Daesh par les Kurdes et au système démocratique qu'ils y ont mis en place dans le but de les empêcher d'acquérir un statut.

Les attaques perpétrées par l'armée turque au cours de la nuit dernière sur le territoire de l'Irak ont été préparées en amont par une visite du chef des renseignements turcs (MIT), Hakan Fidan, en Irak, le 11 juin, visite au cours de laquelle celui-ci a rencontré les représentants du gouvernement central irakien et du gouvernement régional du Kurdistan (KRG). Jusqu'à présent, ces deux autorités gardent le silence concernant les bombardements de la nuit du 14 juin, ce qui indique qu'elles y ont consenti.

L'une des cibles des agressions de l'armée turque est le camp de Makhmour qui, situé à une centaine de kilomètres de Hewlêr (Erbil), abrite près de 15 000 réfugiés kurdes ayant fui la terreur exercée par l'État turc au Nord-Kurdistan dans les années 90. Le camp se trouve en principe sous la protection du Haut-commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (HCR). Il incombe donc à l'ONU de protéger les civils et d'empêcher les agressions turques.

Une autre zone ciblée par les bombardements est la région kurde-yézidie de Shengal lourdement attaquée par Daesh en 2014 ; des milliers de personnes ont été massacrées, cinq mille femmes yézidiennes ont été enlevées et vendues comme esclaves sexuelles et des milliers de femmes et

d'enfants sont toujours portés disparus suite à l'invasion de Daesh. La population de Shengal qui ne s'est pas encore remise de ces massacres subit aujourd'hui les bombardements par l'État turc.

L'ONU, les États-Unis, le gouvernement irakien, le KRG et l'UE sont tous responsables de ces attaques en Syrie et en Irak.

L'État turc occupe en partie les territoires syrien et irakien et utilise leurs espaces aériens comme il le souhaite. Il s'agit là d'une violation grave des principes des Nations unies relatifs à l'autodétermination et à la souveraineté des États.

Le droit international interdit l'ingérence des États dans les affaires intérieures d'un État tiers. Ainsi, les États qui menacent la paix et la sécurité mondiales doivent être soumis à des sanctions économiques et diplomatiques, et, le cas échéant, militaires.

Tous les États qui entretiennent des relations avec la Turquie et qui gardent le silence sont en partie responsables de ces attaques et des dommages causés. Il incombe à ces États de prendre position contre les agressions turques.

La Turquie commet des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Ces crimes commis en Syrie, en Irak et en Libye ne doivent plus être tolérés par la communauté internationale qui doit sortir de son silence.

La Turquie vise non seulement les Kurdes mais aussi tous les autres peuples vivant au Kurdistan, ainsi que leurs terres. Les Kurdes, les Assyro-Chaldéens, les chrétiens, les yézidis, les musulmans et toutes les minorités ethniques et religieuses du Kurdistan sont menacés de génocide.

Nous appelons tout le monde à se tenir aux côtés des peuples du Kurdistan et à s'opposer à ces attaques.

15 juin 2020